

Projet de lotissement à L'Armor-Pleubian

Jeudi, le maire Loïc Mahé a présenté un état des lieux de la population pleubiannaise avant de proposer à ses conseillers le lancement d'un projet de lotissement sur un terrain de plus d'un hectare se situant au bourg de L'Armor-Pleubian.

« **Chaque année, nous enregistrons plus de décès que de naissances, et malgré l'apport extérieur, la population de la commune diminue** », constate-t-il. La conséquence est la baisse inéluctable des enfants dans des écoles. « **Une classe sera fermée à la rentrée et les deux écoles publiques (du hameau de L'Armor et du bourg) seront regroupées au bourg dès la rentrée prochaine** », indique-t-il.

Rappelant la création du lotissement du Prioly sur un terrain acheté et viabilisé par la commune il y a 8 ans, et vendu pour une part à des personnes âgées, et pour l'autre à des jeunes couples à des prix plus attractifs, le maire a proposé à son conseil de renouveler ce type d'opération. « **Nous avons une opportunité à L'Armor-Pleubian. Un terrain d'une superficie de 1 078 m², idéalement situé au centre du hameau (derrière le bar), et à 200 m de la mer, est en vente depuis plusieurs années. Je propose que la commune l'acquière pour le viabiliser en lots à vendre de façon semblable à ce que nous avons fait au Prioly** », dit Loïc Mahé.

Les conseillers ont approuvé l'ensemble de la proposition (achat du terrain et viabilisation des lots) à l'unanimité.

La commune propose aux propriétaires du terrain un prix d'achat de 10 € le m².

Pour cette opération de viabilisation, la mission de maîtrise d'œuvre sera confiée aux services de la Communauté d'agglomération Lannion-Trégor-communauté. La charge financière (achat et viabilisation) est à la charge de la commune.